



DIPE/17-759-519 du 20/11/2017

**LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR DELEGUE AUX FORMATIONS
PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES - MOUVEMENT 2018**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : M. LOPEZ PALACIOS - Coordinateur mouvement - Tel : 04 42 91 74 39

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat
VU le décret n° 85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du Ministère de l'Education Nationale ;
VU le décret n° 2015-1523 du 24 novembre 2015, remplaçant le titre du décret 91-1259 du 17-12-91 relatif à l'indemnité de responsabilité, article 1
VU la circulaire n° 2016-137 du 11 octobre 2016 portant sur les fonctions de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.

ARRETE

ARTICLE 1 :

Les enseignants dont les noms suivent, appartenant au corps des professeurs de lycée professionnels, certifiés et agrégés de l'Education Nationale, sont inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur(trice) délégué(e) aux formations professionnelles et technologiques au titre des mouvements 2018, 2019 et 2020 :

Madame BONNEFONT Nathalie	PLP CN	SANTE ENVIRONNEM
Monsieur BRES Bernard	AGREGE CN	SII ING ELEC
Monsieur GIN Johann	PLP CN	GEN MEC MAINT
Monsieur KORMANYOS Alexandre	AGREGE CN	SII ING MEC
Monsieur MEDJBER Abdel Aziz	PLP CN	MATHS SC PHYS
Madame MONTIXI Christine	AGREGE CN	BIOCHIMIE
Monsieur PAUCHON Olivier	CERT CN	ECO GE MK
Madame ROMEUF Dominique	CERT HC	ECO GE COM
Monsieur ROSAY Willy	PLP CN	ECO GE VENTE
Madame SILLIERES Valérie	PLP CN	ECO GE COM
Monsieur VARELA Nicolas	PLP CN	GEN MEC MAINT

ARTICLE 2 :

Le secrétaire général de l'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 25 octobre 2017

Signataire : Bernard BEIGNIER, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités